

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 04/12/2025 - 72431 - 2022 B 11024 - 919 968 966 - 360 Fit Studio

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
FraternitéPerchée exacte et conforme
à l'originale

Synthèse de la déclaration

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES****IDENTIFICATION****Mme KADRI NOURA**A COMPLETER
A COMPLETERN° d'adhérent : 20240570035353Pour le compte de :**SAS 360 FIT STUDIO**2 SQUARE NEUILLY CHATEAU
92200 NEUILLY-SUR-SEINEN° SIREN : 919 968 966Période déclarée : Année 2024Date limite de dépôt : 20/05/2025**ÉLÉMENTS DÉCLARÉS****Formulaire N° 2065** (applicable à compter du 31/12/2024)**Annexe N° 2065-BIS** (applicable à compter du 31/12/2022)**Annexe N° 2033-A** (applicable à compter du 31/12/2023)**Annexe N° 2033-B** (applicable à compter du 31/12/2024)**Annexe N° 2033-C** (applicable à compter du 31/12/2021)**Annexe N° 2033-D** (applicable à compter du 31/12/2021)**Annexe N° 2033-E** (applicable à compter du 31/12/2021)**Annexe N° 2033-F** (applicable à compter du 31/12/2024)**Annexe N° 2033-G** (applicable à compter du 31/12/2021)**Annexe N° 2059-H** (applicable à compter du 31/12/2017)**Annexe N° 2059-I** (applicable à compter du 31/12/2017)**Annexe N° 2069-RCI** (applicable à compter du 31/12/2024)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Numéro, type et nom de voie	2 SQUARE NEUILLY CHATEAU		
Code postal	92200	Ville	NEUILLY SUR SEINE
		Pays	France

B - ACTIVITÉS

SOLUTIONS SPORTIVES ET DE BIEN ETRE PROPOSEES AUX ENTREPRISES. TOUTES ACTIVITES EN RAPPORT AVEC LE SPORT, LA DIETETIQUE, LA BEAUTE, LES LOISIRS,
COACHING, LA SEXUALITE. VENTE D'ARTICLES DE SPORT, DE BOISSON NON ALCOOLIQUE, COMPLEMENTES ALIMENTAIRES

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

Bénéfice imposable au taux normal	Bénéfice imposable à 15%	Déficit (report du 2033-B)	2 057
-----------------------------------	--------------------------	----------------------------	-------

F - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui
Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé	SAGE 50 EVOLUTION

AUTRES INFORMATIONS

S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I)	I		
Forme juridique ou titre	SASU	Nom et prénom ou dénomination	CONSEIL'ISSIMO
Numéro, type et nom de voie	11 B RUE EUGENE VARLIN		
Complément de distribution	BAT 2	Lieu-dit, hameau	
Code postal	75010	Ville	PARIS
N° téléphone	0662642726	Pays	France

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du
31/12/2023)

Bilan simplifié

A - ACTIF

1 - Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles - Autres	2 950	1 751	1 199
Immobilisations corporelles	500	389	111
TOTAL I (5)	3 450	2 140	1 310

2 - Actif circulant

Créances autres (3)	137		137
Disponibilités	1 170		1 170
TOTAL II	1 307		1 307

TOTAL GENERAL (I + II)

4 757 2 140 2 617

B - PASSIF

1 - Capitaux propres

Capital social ou individuel		1 000
Report à nouveau		-7 814
Résultat de l'exercice		-2 057
TOTAL I		-8 871

3 - Dettes (4)

Fournisseurs et comptes rattachés		14
Comptes courants d'associés		11 474
TOTAL III		11 488

TOTAL GENERAL (I + II + III)

2 617

Immobilisations

Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

Immobilisations incorporelles

Autres	2 950		2 950
--------	-------	--	-------

Immobilisations corporelles

Autres immobilisations corporelles	500		500
------------------------------------	-----	--	-----

TOTAL rubrique I	3 450		3 450
------------------	-------	--	-------

II - AMORTISSEMENTS

Autres immobilisations incorporelles

	768	983	1 751
--	-----	-----	-------

Immobilisations corporelles

Autres immobilisations corporelles	222	167	389
------------------------------------	-----	-----	-----

TOTAL rubrique II	990	1 150	2 140
-------------------	-----	-------	-------

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	7 664
Déficits reportables	7 664
Déficits de l'exercice	2 057
TOTAL des déficits restant à reporter	9 721

III - DIVERS

Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	135
--	-----



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	10 000
Total du nombre d'associés	1	Total du nombre de parts ou d'actions	10 000

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	MME	Nom d'usage	
Nom et prénom	KADRI NOURA		
Nombre de parts ou d'actions	10 000	Pourcentage de détention	100,00%
Date de naissance	27/05/1981	Pays de naissance	FRANCE
1		Commune de naissance	NOGENT SUR MARNE
Code postal de naissance	94130		
Numéro, type et nom de voie	2 SQUARE NEUILLY CHATEAU		
Code postal	92200	Ville	NEUILLY SUR SEINE
Pays	FRANCE		

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "nul"), veuillez cocher la case





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



360 FIT STUDIO

Société par action simplifiée associée unique au capital de 1 000 euros
Siège Social : 2, Square Neuilly Château – 92 200 NEUILLY SUR SEINE,
919 968 966 RCS NANTERRE

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS

A L'ASSEMBLEE DU 27 JUIN 2025

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée, après avoir entendu les commentaires sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024 approuve les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024 se soldant par un déficit de 2 056,66 € tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élevant à 0 € et l'impôt correspondant s'élevant à 0 €.

DEUXIEME RESOLUTION

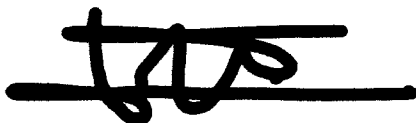
L'Assemblée décide d'affecter le déficit de l'exercice d'un montant de 2 056,66 € au poste « Report à nouveau débiteur ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices sociaux.

DERNIERE RESOLUTION

L'Assemblée donne tous pouvoirs Mme KADRI Noura pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Mme Nora KADRI



Certifie exact et conforme à l'original.
Le 27/06/2025



Procès-verbal de l'assemblée générale Ordinaire des associés du 27 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 27 juin 2025 à 10 heures, l'associé unique de la Société 360 FIT STUDIO société par actions simplifiées à associé unique au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 2, Square Neuilly Château - 92 200 NEUILLY SUR SEINE immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro, 919 968 966 s'est réunis à la suite de la convocation qui lui a été remise en main propre en date du 6 juin 2025

L'assemblée est présidée par Madame KADRI Noura, Présidente

La Présidente constate que sont présents :

- Mme KADRI Noura : 10 000 parts

La Présidente déclare que l'assemblée est légalement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par la Présidente :

- les lettres de convocation,
- les comptes annuels 2024
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée

La Présidente déclare que les documents requis lui ont été adressés 15 jours avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes 2024
- Affectation du résultat de l'année 2024

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION – Approbation des comptes

L'assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, et donne à la gérance quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, le déficit de l'exercice se montant à la somme de 2 056,66 € est affecté au poste « Report à nouveau débiteur » à hauteur de 2 056,66 €

DERNIERE RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés à Mme KADRI Noura pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérante associée unique.